



M. Alain PICHON
Président du Conseil Départemental de la
Vienne

M. Henri COLIN
Vice-Président du Conseil Départemental
Président de la Commission de l'Éducation, des
Collèges, de l'Université et des bâtiments
Maire de Lencloître
Hôtel du Département
Place Aristide Briand
86000 POITIERS

Poitiers, le 16 juin 2022

Les Conseillers départementaux

Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Vice-Président du Conseil
Départemental,

L'école supérieure d'ingénieurs en génie électrique (ESIGELEC) prévoit de s'installer au
technopôle du Futuroscope et d'être opérationnelle d'ici la rentrée 2023. Son implantation a obtenu
l'accord de la communauté urbaine de Grand Poitiers, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du
Département de la Vienne avec un financement public dépassant le million d'euros.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les risques d'une telle opération. À première
vue, l'installation d'une telle école permettrait un renfort de l'attractivité de notre territoire et un
travail de concert avec l'Université de Poitiers dans le domaine du numérique. Cependant, dans les
faits, il s'agit d'une école privée proposant des Masters rentrant en concurrence frontale avec
l'Université de Poitiers d'ailleurs très inquiète sur le manque de garanties. La motion du conseil
plénier de l'UFR SFA (Unité de formation et de recherche, Sciences fondamentales et Appliquées)
de l'Université de Poitiers du 17 mai dernier a unanimement déclaré son inquiétude et son hostilité
au projet.

Le financement sur des fonds publics de l'école privée ESIGELEC présente deux
problèmes majeurs : la fragilisation de l'Université de Poitiers avec des Masters concurrents, une
fuite de certains étudiants, la baisse de places disponibles en apprentissage ; et *de facto* la privatisation
d'une partie de notre enseignement supérieur, venant remettre en cause le principe d'égalité des
chances.

Département de la Vienne

Place Aristide Briand - CS 80319

86008 Poitiers cedex

Tél. 05 49 55 66 00

■ lavienne86.fr

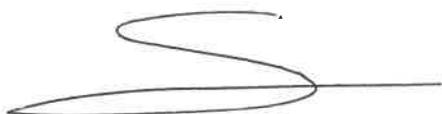
Nous pensons que le rôle du Département n'est pas d'investir dans l'enseignement privé lorsque celui-ci fragilise notre Université publique, notamment dans un contexte d'affaiblissement généralisé de nos services publics. Renonçons à soutenir le financement et l'implantation de cette école privée, et travaillons avec les universités publiques pour qu'elles soient au cœur de la formation des scientifiques sur notre territoire.

Comptant sur votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Ludovic DEVERGNE
Conseiller départemental de la Vienne
Conseiller municipal de Buxerolles



Sarah RHALLAB
Conseillère départementale de la Vienne



Florence HARRIS
Conseillère départementale de la Vienne



Grégory VOUHÉ
Conseiller départemental de la Vienne

